Dixième année — N° 362

On s'abonne au Bureau du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS, et dans tous les Bureaux de Poste

SAMEDI 20 NOVEMBRE 1915

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . — 8 fr.

LE NUMERO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

TELEPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . — 8 fr.

LE NUMERO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

Les Françaises pendant la guerre. Ce qu'elles font. Ce qu'on fait pour elles.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.
La directrice reçoit le mercredi après-midi de 3 à 6 heures.

Une démocratie empoisonnée

Il s'est produit, depuis un demi-siècle que dure la lutte anti-alcoolique, un singulier phénomène.

Il est inconte table que le nombre des débits et la consommation de l'alcool en France n'ont cessé de croître.

D'autre part, les bons apôtres peuvent enregistrer des succès certains.

Leurs campagnes jusqu'ici n'ont obtenu du Gouvernement ni du Parlement aucune mesure législative, propre à limiter l'expansion du mal. Les tentations ont, en dépit de leurs efforts, pu se multiplier au dehors et au foyer, grâce à la fabrication et à la vente libres de l'alcool, grâce à la libre création de nouveaux **débits.**

Les victimes de tant de liberté ont été tout naturellement ceux à qui on offrait ainsi, de plus en plus largement, l'occasion d'user du poison, c'est-à-dire la classe paysanne et la classe ouvrière. L'alcool, le vin même étaient naguère un luxe de riches; ils sont devenus l'habitude des travailleurs. Quarante-cinq ans de gouvernement démocratique aboutissent à ceci: l'empoisonnement du peuple par la criminelle inconscience de ses chefs. C'est une République qui a laissé, qui laisse encore en temps de guerre, s'épanouir le plus atroce des **fléaux populaires.**

Tandis que l'alcool ruine les forces du prolétariat et anéantit son pouvoir, une autre classe a su bénéficier de l'apostolat anti-alcoolique.

La bourgeoisie est devenue sobre. Elle élève de nouvelles générations, non seulement de tempérants, mais d'abstinents comme on dit dans le langage de la cause ». Une foule d'enfants aujourd'hui sont habitués par les familles à ne boire ni vins, ni liqueurs. Beaucoup déjà sont des hommes et des femmes, et chaque jour accroît leur nombre. Et comme en hygiène, aussi bien qu'en moralité, tout se tient, la valeur physique et morale de la classe bourgeoise augmente tandis que baisse celle du **peuple.**

Ainsi se développe un principe de déséquilibre national, d'autant plus dangereux dans un régime qui, normalement, doit tendre à l'Egalité.

Les raisons de la conversion bourgeoise sont claires. Un degré de culture et de bien être supérieur lui facilite à la fois l'effort de comprendre son erreur et l'effort d'y renoncer. D'autres satisfactions compenseront pour sa gourmandise la privation des nectars funestes. On ne saurait pas davantage admirer son progrès que condamner la faiblesse du peuple. Au contraire, ceux qui, dans les rangs bourgeois, demeurent les adeptes, les défenseurs de la boisson doivent être sévèrement jugés. **Le devoir strict des plus favorisés** est de donner l'exemple. Leur devoir strict est d'ajouter à l'exemple le **geste de secours.**

Cruelle ironie! Le peuple abandonné par le gouvernement qu'il s'est donné, ne peut attendre son salut que de ceux contre lesquels il a ouvert la « lutte de classes ».

Si la bourgeoisie ne renonce point à son nouveau privilège de sobriété, si elle néglige de le faire partager aux victimes de l'alcool, aucune agitation ne pourra reprendre ses autres avantages.

Les meilleurs chez elle, déjà, sont à l'œuvre. Ils s'efforcent d'éclairer les déshérités sur le mal mortel que leur cause le pire de leurs ennemis, l'alcool. Et ils tentent de remédier aux conséquences de la pauvreté qui les y jette.

Il y a là toute une œuvre pratique à réaliser. Et, autre ironie, ce sont les femmes qui l'ont commencée et qui, on peut le prévoir, l'accompliront en majeure partie: les femmes, exclues du gouvernement, sauveront la race de la déchéance; épargneront au pays les suites redoutables d'un écart croissant entre le développement des **classes.**

Ce sont les mères qui ont établi au foyer le régime de la tempérance et qui, ainsi, dressent contre le préjugé qui fait de l'alcool une source de santé le plus redoutable argument; la jeunesse douloureuse de leurs enfants! Ce sont elles qui entreprennent en ce moment d'arracher les enfants d'autres femmes aux cabarets, en ouvrant à côté de nouveaux « salons du peuple » plus attrayants, ces « Cercles du soldat » qui devront se multiplier partout et devenir les cercles de tous en attendant les « Maisons de tous » que des femmes aussi préparent.

Par un effet magnifique de ces premiers efforts, déjà elles rencontrent du côté où l'alcool sévit si impitoyablement des concours, disons le mot, héroïques. Nous défions que l'on puisse lire sans émotion la lettre que voici:

C'est avec un réel sacrifice que je viens renouveler mon abonnement à la *Française*. Car j'ai pris la lourde tâche de faire la guerre à l'alcool. Et pour cela j'ai dû entreprendre moi-même la direction d'un débit de boissons où il n'y a ni apéritifs, ni alcools, il y a aussi restaurant de cette façon ceux qui veulent s'écarter des ivrognes pourront le faire. J'arriverai je pense à pouvoir quelque chose d'utile. Mais je veux en même temps faire partie de celles comme vous qui combattent pour le droit et la justice. Il faut que votre journal qui est maintenant plus que jamais utile, puisse vivre, c'est pour cela que vous trouverez ci-joint un mandat de 6 fr. pour mon abonnement à la *Française*. N'oubliez jamais la cause de ceux qui souffrent. Donc, bon courage.

Dans cet espoir, recevez, Madame, l'assurance de mon estime.

Marie-Anne CARIOU,
11, rue de Ploujean, Morlaix, Finistère.

Mme Cariou est une paysanne bretonne que la propagande de Mme Henri Salomne (Djenane) a intéressée au féminisme. Au début de la guerre, des malheurs avaient ruiné la situation de Mme Cariou et elle s'est trouvée réduite à accepter de servir chez une amie qui tenait un débit. Elle y entreprit aussitôt de lutter contre l'alcool; et il faut qu'elle ait jugé le terrain décidément propice pour s'y installer à son compte.

Elle nous ouvre, par là, des horizons pour une action qu'il faudrait entreprendre directement auprès des débitantes afin que beaucoup suivent son exemple.

Nous en reparlerons.

JANE MISME

Nous avons reçu quelques réponses à notre appel aux femmes tempérantes ou abstinentes pour qu'elles nous fassent connaître et l'exemple qu'elles donnent et l'application qu'elles ont pu faire de leurs principes dans leur entourage.

Nous n'en commencerons la publication que lorsque nous en posséderons un nombre suffisant pour former une démonstration imposante. Nous prions instamment nos lectrices de nous envoyer leurs communications le plus rapidement possible en y joignant les cas de parentes ou d'amies ayant agi comme elles.

Le général Gallièni recommande l'emploi des Femmes

Dans une circulaire récente du ministre de la Guerre nous relevons les lignes suivantes:

« Allant plus loin dans cette voie, à l'exemple de l'industrie du commerce et de certaines administrations de l'Etat, il convient de chercher à remplacer ceux des militaires et des employés civils du département de la guerre, uniquement occupés à des travaux de copie, par un personnel féminin de dactylographes et de sténographes, généralement plus aptes à cette tâche que ne le sont des hommes devenus par occasion secrétaires ou copistes.

« Ce personnel féminin devra être choisi de préférence, parmi les femmes, mères, filles ou sœurs de militaires tués ou blessés à la guerre. Mais il doit être bien entendu que l'emploi de cette main-d'œuvre féminine supplémentaire devra avoir comme conséquence une réduction corrélative d'un nombre au moins égal des personnels militaires ou civils. L'exécution de cette mesure comportant dépense sera subordonnée à mon autorisation. »

On assure que bientôt un certain nombre de femmes vont être appelées à succéder, à bref délai, aux auxiliaires. Ces derniers recevront une autre affectation.

Ne seront admises aux emplois d'expéditionnaires au ministère que les femmes, veuves, filles ou sœurs des soldats tués ou blessés à la guerre. Celles qui sont chargées de famille auront un droit de préférence.

La rétribution sera de 4 francs par jour pour sept heures de travail.

En somme, la dépense budgétaire sera peu considérable. L'entretien d'un soldat auxiliaire coûte, en effet, à l'Etat, de 2,50 à 3 francs par jour. Et il est probable que l'utilisation des femmes et peut-être dans un avenir prochain, des mutilés ou réformés pour blessures permettra le renvoi des anciennes classes d'auxiliaires.

Aux Etrangères amies

Nous avons mentionné récemment la résolution prise au **Conseil National des femmes françaises** d'adresser divers témoignages de sympathie ou de reconnaissance aux Conseils nationaux de quelques pays étrangers. Nous sommes heureuses de publier le texte de ces documents.

Les trois lettres sont signées de la présidente du Conseil, Mme Jules Siegfried, et de la Secrétaire générale, Mme Avril de Sainte-Croix.

A Madame la Présidente du Conseil National des Femmes Anglaises.

Le Conseil National des Femmes Françaises, vivement ému par la mort de miss Cavell, nous a chargées de vous témoigner les sentiments de profonde et douloureuse sympathie qu'a éveillé en nos cœurs la mort si tragique de la vaillante femme qui, depuis des années, s'était vouée au soulagement de ceux qui souffrent.

Ceux qui interrompirent le cours de cette noble existence commirent un crime dont la honte perpétuera le souvenir.

Pour les avoir vues à l'œuvre depuis le début des hostilités, nous savons ce que le cœur des femmes anglaises comporte de dévouement, d'abnégation, de générosité, et nous comprenons le retentissement qu'a dû avoir chez vous la disparition d'une des meilleures et des plus héroïques d'entre elles, dans des conditions révoltantes pour l'humanité.

Veuillez, chère Madame, vous faire, auprès des membres de votre Conseil, l'interprète de toute notre sympathie et agréer pour vous-même, l'assurance de nos sentiments les meilleurs et les plus fraternels.

A Madame la Président du Conseil National des Femmes Hollandaises.

Le Conseil National des Femmes Françaises, réuni en Assemblée Statutaire, nous a chargées de vous exprimer les sentiments de profonde reconnaissance que suscite en nos cœurs l'aide apportée par la nation hollandaise aux victimes de la guerre.

Après tant de marques de sympathie données depuis un an par les Pays-Bas à la France, l'hôpital hollandais inauguré l'autre jour à Paris nous est une preuve que les sentiments d'humanité, de justice, de haute fraternité qui caractérisèrent toujours votre peuple ne se démentent pas en ces heures tragiques.

Veuillez, chère Madame, être notre interprète auprès des membres de votre Conseil, leur dire tous nos sentiments d'affectueuse et profonde gratitude, et croire à nos sentiments très affectueux.

A Madame la Présidente de l'Union des Femmes Suisses.

Le Conseil National des Femmes Françaises, profondément touché par les preuves de sympathie, de générosité et de dévouement données par la nation suisse aux victimes de la guerre, tristes réfugiés des régions envahis, évacués, blessés ou mutilés des champs de bataille, aide apportée à tous ceux qui souffrent, à tous ceux qui luttent, nous a chargées d'exprimer à l'Union des Femmes Suisses les sentiments de profonde reconnaissance que suscite en nos cœur l'aide généreuse et fraternelle apportée par la Confédération Helvétique à la République Française. L'aide donnée par la Suisse à tant de victimes innocentes de la guerre nous confirme une fois de plus que le haut idéal d'humanité, de fraternité et de liberté qui caractérise notre pays reste toujours aussi vivant, aussi agissant.

Si les femmes françaises toutes à leur devoir de l'heure actuelle, qui est de se mettre au service de la Patrie envahie, ne peuvent prendre part aux différents Congrès qui se tiennent à l'étranger, elles n'en restent pas moins, croyez-nous, fidèles à l'idéal de fraternité qui a toujours été le leur, fraternité très haute, qui ne peut s'établir que dans le respect du droit, de la liberté et de la justice.

Veuillez, chère Madame, être notre interprète auprès des membres de l'Union des Femmes Suisses auxquelles nous attachent tant de liens de mutuelle affection et d'estime. Dites-leur bien qu'après comme avant la guerre, elles nous trouveront à leurs côtés pour hâter le triomphe de tout ce qui, à l'avenir, peut aider à l'avènement d'une ère de paix basée sur la justice.

Veuillez agréer, chère Madame, l'assurance de nos sentiments les plus fraternels.

La présidente, **Julie Siegfried.**

La Secrétaire Générale:
G. Avril de Sainte-Croix

Union fraternelle des femmes.

La source de propagande en faveur de la loi sur la tutelle des femmes dont nous avons déjà parlé aura lieu le dimanche 5 décembre, au musée social, à 2 h. 1/2. Nous en donnerons prochainement le programme détaillé.

LA FERME-ECOLE D'ARGERONNE

Ecole supérieure Agricole et Ménagère pour les Femmes Argeronne, par La Haye-Malherbe (Eure)

Le problème agraire, déjà si grave, est devenu de plus en plus critique par suite de la guerre et de ses conséquences. Comment assurer dans la plus large mesure la production naturelle du sol, réagir contre la cherté des vivres, contre l'abandon croissant des propriétés agricoles, contre le découragement et la lassitude qui pourraient menacer ceux dont les entreprises ont été brusquement arrêtées?

Il est important avant tout de protéger la vie des campagnes; et c'est en orientant les femmes vers les belles et saines occupations rurales que nous sauvegarderons le plus sûrement notre patrimoine de la **terre.**

C'est dans cet esprit et dans ce but que fut créée la *Ferme-Ecole d'Argeronne*, installée dans un ancien domaine, au milieu des collines boisées de Normandie.

Tout en contribuant à la richesse productrice du pays, elle procure aux femmes un intérêt puissant, un débouché nouveau à leur activité bienfaisante. A certaines, l'Ecole ouvrira des carrières indépendantes, capables d'assurer amplement leur existence.

L'Ecole accueille toute jeune fille désireuse d'acquérir les sérieuses connaissances ménagères et rurales qui lui permettront de vivre au grand air une vie saine et utile; mais elle s'adresse plus spécialement aux filles des possesseurs du sol, châtelaines ou fermières de demain, appelées peut-être un jour à gérer seules leurs propriétés, à savoir en guider les différents services. Elle s'adresse aussi à celles qui, durement éprouvées, restent sans fortune, sans grandes ressources, et qui pourront trouver dans la vie à la campagne, organisée de façon pratique, le moyen d'assurer largement et sainement la vie familiale.

Enfin, la main-d'œuvre agricole devenant de plus en plus rare, il est nécessaire d'orienter vers les travaux de ferme les jeunes filles de condition modeste qui encombrent les ateliers des villes, ou y cherchent des emplois insalubres et mal payés.

ENSEIGNEMENT

L'enseignement agricole et ménager de la Ferme-Ecole d'Argeronne s'adaptera à ces trois catégories distinctes, que nous désignons sous les noms: *élève, élèves-professionnelles*, et *aides-ménagères*.

Le programme des études théoriques et pratiques, approuvé par la « Société des Agriculteurs de France », sera exécuté sous la direction de professeurs spécialistes, et réunit toutes les connaissances nécessaires à l'exploitation d'un domaine agricole:

Jardinage, taille des arbres;
Apiculture;
Laiterie, beurre et fromages;
Basse-cour;
Agriculture; surveillance des travaux des champs, assolements, labours, semailles, récoltes.
Surveillance des bois: entretien, coupes, balivages, charbon de bois.
L'enseignement ménager comprend tout ce qui concerne la tenue d'une maison:
Cuisine, avec conserves de toutes natures;
Blanchissage, repassage;
Lingerie, coupe et couture;
Comptabilité domestique;
Soins de la cave, du fruitier, surveillance des constructions, etc.

Les élèves apprennent en outre toutes les notions indispensables de physique, chimie, botanique, droit rural comptabilité agricole, économie sociale, hygiène. Elles seront instruites de ce qui concerne les soins aux malades et aux enfants au Dispensaire et à la Consultation de nourrissons installés au village et dirigés par un docteur.

CONDITIONS D'ADMISSION

1° **Elèves.** Les élèves sont admises à partir de 18 ans. La durée de leur stage ne peut être inférieure à une année scolaire, allant du 15 février au 15 décembre avec 15 jours de vacances facultatifs en été.

Le cycle complet des études est de deux années.

Chaque élève a sa chambre séparée. Le prix de pension, blanchissage compris, est de 1.500 fr. par an, payables par trimestre, et d'avance.

2° ***Elèves-Professionnelles.***

La durée des études des élèves professionnelles comprend deux années, allant du 15 janvier au 15 décembre, avec 8 jours de vacances en été.

Le prix de pension complète est de 1.000 francs la première année, et de 800 fr. la seconde année.

A la suite de ces études, l'élève professionnelle peut devenir soit *élève-professeur*, si elle se destine à l'enseignement agricole ou ménager, soit *élève-fermière*.

L'*élève-professeur* devient pendant un an monitrice de la Ferme-Ecole d'Argeronne, ou d'une école similaire. Elle reçoit un traitement de 800 francs.

Professeur d'enseignement agricole, ou ménager, elle pourra jouir d'un traitement de 1.500 fr. par an, tous frais payés.

L'*élève-fermière* devient pour trois ans gestionnaire d'une des fermes dépendant de l'Ecole. Elle dispose de la maison d'habitation et de ses dépendances, et peut y vivre avec sa famille. Elle gère la ferme librement, avec son initiative propre, tout en restant sous la direction tutélaire de l'Ecole.

La gestionnaire reçoit un traitement fixe de 600 fr. la deuxième année, de 1.200 fr. la troisième année.

Au bout de ce temps, si la gestionnaire a donné des preuves suffisantes de sa capacité, elle peut prendre une ferme pour son propre compte. Elle sera tenue de rendre à l'Ecole la ferme telle qu'elle l'aura reçue, avec un cheptel équivalent.

La moitié des animaux nés pendant sa gestion lui seront remis et s'ajouteront au cheptel de la future fermière.

L'Ecole lui facilite, de plus, les frais d'installation en lui avançant à cet effet une somme remboursable par fractions annuelles. Ce prêt, proportionné aux bénéfices réalisés par la gestionnaire, constitue un encouragement donné à son labeur et à son habileté.

D'ailleurs, la fermière reste toujours en rapports étroits avec l'Ecole, et profite de ses marchés et de ses débouchés. Il peut se créer ainsi dans une région toute une coopérative agricole féminine, source certaine de richesse locale.

Aides ménagères. — Les aides-ménagères sont reçues à l'Ecole à partir de 15 ans. Elles doivent y rester deux années. Celles qui ne sont pas bénéficiaires d'une bourse paient un prix de 350 fr. pour la première année. Elles sont entretenues gratuitement l'année suivante, et peuvent recevoir en plus, dès la troisième année, un traitement de 300 fr. par an, susceptible d'augmentation graduelle.

Elles s'adonnent plus particulièrement aux travaux pratiques de la ferme et de la tenue ménagère, et peuvent trouver d'excellentes places d'aides-ménagères dans les exploitations rurales pour seconder les maîtresses-fermières, ou pour diriger une basse-cour ou une laiterie.

Elèves libres. L'Ecole peut recevoir quelques élèves libres pendant l'été, jeunes filles ou jeunes femmes ayant besoin de grand air, et qui désireraient connaître une branche spéciale de l'enseignement agricole ou ménager. Le prix de pension complet pour les élèves libres, revient à 200 fr. par mois.

Afin que les élèves d'Argeronne deviennent non seulement de bonnes fermières, mais des maîtresses de maison accomplies, la Ferme-Ecole désire garder tous les caractères d'une grande propriété de campagne, avec ses agréments et ses distractions habituelles: promenades en forêt, jeux, réceptions au château, etc.

Les élèves n'y sont reçues qu'en nombre restreint.

Rappelons enfin que la Ferme-Ecole d'Argeronne, en développant largement chez les femmes le goût des études agricoles et ménagères, leur fournit en même temps les moyens nécessaires pour entreprendre la carrière qu'elles auront choisie.

D'une part, les bénéfices nets réalisés par la Ferme-Ecole et les fermes annexes constituent le crédit agricole dont disposent les élèves-fermières.

D'autre part, l'Ecole facilite à ses monitrices l'obtention de places de professeurs d'enseignement ménager et agricole.

La Ferme-Ecole d'Argeronne espère susciter dans les diverses régions de notre pays la création d'autres écoles semblables qui formeraient entre elles une fédération ayant les mêmes principes et le même idéal.

Faire fructifier une parcelle du sol de France, lui consacrer toute son intelligence, tous ses efforts, répandre autour de soi l'attachement profond à la terre, n'est-ce pas l'un des moyens les meilleurs et les plus efficaces de servir son pays?

BOURSES

Les personnes ou associations philanthropiques qui s'intéressent à l'enseignement agricole et ménager, et qui voudraient permettre aux jeunes femmes et jeunes filles peu fortunées de se créer une carrière éminemment utile et saine, peuvent souscrire à l'Ecole des bourses d'études:

Bourse d'élève-professeur ou d'élève-fermière (pour les deux années d'études), 1.500 fr.

Bourse d'aide-ménagère, 350 fr.

L'Ecole serait heureuse de recevoir des grands propriétaires terriens, à titre de spécimens, et pour assurer une reproduction très sélectionnée, quelques produits modèles de leurs fermes ou de leurs jardins.

*
**

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à:

Mademoiselle de Montmort, 13, rue Cortamberl, Paris (XVIe).

Mademoiselle M. Diémer, 14, boulevard Emile-Augier, Paris (XVIe).

La Loi sur l'Aménagement et l'Embellissement des Villes

Notre éminent ami, M. Charles Beauquier dont aucune féministe ne peut oublier l'actif dévouement à notre cause pendant sa longue carrière de député — nous adresse la réponse suivante à l'article paru dans notre dernier numéro sous le titre: Les plans des Villes.

Pendant des siècles, villes et villages ont été construits sans la moindre préoccupation d'hygiène ni de beauté.

Les propriétaires de terrains se sont bâti des maisons au hasard, selon leur caprice, sans plan arrêté d'avance, incités par l'unique souci de se mettre à l'abri des intempéries ou d'augmenter leurs revenus locatifs.

L'intervention des municipalités en matière de voirie et d'alignement est de date relativement récente. Jusqu'à ce jour, on peut aisément compter les villes qui ont réglementé les constructions, la direction et la largeur des rues, la hauteur des étages, etc., etc. Depuis quelques années, surtout depuis que le tourisme a pris un extraordinaire développement, on a commencé à comprendre que la beauté des villes, des villages et des paysages est un véritable richesse pour une contrée. On s'est alors aperçu qu'en France presque tout était encore à faire pour attirer les étrangers. Aussi lorsqu'en 1909 j'ai proposé à la Chambre des députés une loi imposant aux villes l'obligation de dresser un plan d'aménagement et d'embellissement, cette proposition, en principe, n'a pas trouvé de contradicteurs.

C'est ce projet, complété par ceux de MM. Siegfried et Chenal, et raporté par M. Cornudet, que Mlle Alice Berthet vient de critiquer sévèrement dans de dernier numéro de la *Française*.

Notre collaboratrice nous reproche de n'avoir pas fait, dans les Commissions qui seront désignées pour adopter les plans d'embellissement, la part assez large aux architectes.

Nous aurions mauvaise grâce à contester la compétence des architectes en matière de reconstitution des villes et villages détruits par la guerre; cette compétence n'est pas contestable, toutefois nous estimons que, sauf d'honorables exceptions, on peut faire à ces Messieurs le reproche que Molière adressait à M. Josse. Ils sont un peu trop du métier et par conséquent suspects de vouloir couvrir de construction la moindre parcelle des terrains devenus vacants sans tenir compte de la nécessité pour une ville d'avoir le plus grand nombre possible d'espaces libres, de squares, de parcs, de terrains, de jeux, tous aménagements aussi utiles à l'hygiène qu'à la beauté des cités.

D'autre part, je ne trouve pas très fondée l'objection qui consiste à dire que le délai de trois mois pour confection des plans en question est trop court, lorsqu'il s'agit de villes détruites. Mais comment ne pas se hâter, lorsque les municipalités vont se trouver en présence de propriétaires privés de leurs immeubles et qui réclament à grands cris la faculté de bâtir sur leur terrain. Jamais on n'obtiendrait d'eux qu'ils consentissent à se contenter pendant deux ou trois ans d'abris provisoires, de baraquements!

Ceci dit, je m'empresse de déclarer que je suis tout à fait d'accord avec Mlle Berthet pour regretter qu'une large part ne soit pas faite à l'élément féminin dans les commissions qui seront appelées à statuer sur les plans d'embellissement des Villes. En matière de beauté, il va de soi que les femmes doivent avoir voix au chapitre; c'est une question qui leur est pour ainsi dire personnelle.

Ch. BEAUQUIER,
Président de la Société pour la protection des paysages de France.

A l'Union Française pour le Suffrage des Femmes

Notre grande Fédération nationale suffragiste, dont la propagande s'est trouvée nécessairement suspendue par la guerre, a jugé qu'il était temps de manifester qu'elle vivait toujours et n'avait point un instant cessé de travailler pour le pays. Son meeting du 14 novembre à la « Vie Féminine » a montré par l'affluence des auditeurs que le public ne s'était point désintéressé d'elle. Voici, selon l'ordre du programme, le compte-rendu des diverses communications:

Mme de Witt-Schlumberger

La Présidente de l'U. F. S. F. ouvre la séance en rappelant que dès le début de la guerre, le 12 août, une circulaire invita les membres de l'Union à « combler partout les vides creés par l'absence des homes et à accepter courageusement tous les devoirs patriotiques.» Une autre circulaire créa dans l'Union un **mouvement** de travail en faveur des soldats. Des quantités considérables de lainages ont pu être envoyées au front. Ce service a été assuré par Mme Le Verrier. Nos lecteurs en ont eu ici l'hiver dernier d'intéressants échos.

On se rappelle que lorsque l'autorité militaire se décida à octroyer des permissions aux soldats, ce ne fut point sans quelque crainte qu'une dépression morale résultât en eux du contact repris avec la vie normale. Mme de Witt-Schlumberger voulut dit-elle:

« Tenter un humble effort pour parer à ce grand danger. Nous avons donné timidement, dans quelques journaux, un **Appel aux femmes**, insistant sur leur noble devoir de citoyennes courageuses et responsables.

Cet appel a trouvé tant d'écho qu'on nous a demandé de l'imprimer en feuilles détachées et que nous avons pu en livrer 68.000 exemplaires au siège de notre Union où on le demandait pour le distribuer.

Les membres de l'Union en ont beaucoup distribué et surtout les instituteurs et les institutrices à qui M. Lapie, l'éminent directeur de l'enseignement primaire avait bien voulu en adresser.

Nous avons reçu les encouragements d'hommes éminents du ministère de la Guerre, de M. Chantavoine, le civis des **Débats**), de M. d'Estournelles de Constans et de M. Paul Sabatier, l'auteur de la Vie de Saint-François d'Assises, qui allait lui-même dans les campagnes distribuer l'appel. »

Cette propagande s'étant faite pendant les vacances de « La Française », l'appel n'a point paru dans notre journal. Nous saisissons cette occasion de lui donner ici à titre documentaire la place à laquelle il a droit.

APPEL AUX FEMMES FRANÇAISES

Femmes françaises, un certain nombre de permissions vont être graduellement accordées aux soldats du front, dans la mesure où les nécessités de la défense nationale le permettront; quelques-unes d'entre vous vont enfin retrouver pour quelques jours leurs maris, leurs fils, leurs fiancés, leurs frères!

Notre cœur a bondi à cette nouvelle! On va plonger les yeux dans les yeux, se serrer cœur contre cœur, montrer à leurs pères les petits enfants qui ont grandi ou qui sont nés depuis le départ, se dire tant de choses qu'on ne peut pas s'écrire, vivre ensemble enfin dans la joie débordante du revoir!

Femmes françaises, nous toutes qui sommes sœurs dans l'amour de notre pays et dans nos devoir envers la défense nationale, n'oublions pas que nous allons être mises à dure épreuve, songeons que le monde entier va pouvoir juger de la qualité de notre âme et de la valeur de l'esprit qui nous anime; il saura par la manière dont nous recevrons nos soldats et surtout par la manière dont nous les verrons repartir si nous sommes les femmes dignes de la France ou si nous ne sommes que de pauvres amoureuses, des mères indignes d'être les mères de soldats français, des sœurs sans courage et des fiancées sans valeur morale.

La joie même du retour comporte une telle gravité qu'il n'est pas trop tôt de l'envisager dès maintenant pour nous mettre en garde contre toute faiblesse.

Certes, nous n'avons aucune raison de douter du bon résultat de l'expérience des visites dans la famille: l'attitude des femmes françaises depuis le commencement de la guerre, leur courage et leur dévouement est un sûr garant de la vaillance avec laquelle elles sauront faire face à cette nouvelle responsabilité.

Les soldats du front nous arriveront pleins de courage et d'entrain, nous le savons par les blessés que nous soignons et par les lettres que nous recevons; les renverrons-nous au bout de quelques jours fortifiés par la tendresse dont ils avaient été sevrés si longtemps ou les affaiblirons-nous par nos larmes et nos regrets?

Notre responsabilité à tous sera écrasante et la fermeté d'âme des femmes peut être d'une influence décisive.

Noublions pas que notre attitude intérieure se réfletera sur notre visage et dans nos paroles et que les défaillances comme les nobles passions peuvent trouver un écho dans les cœurs.

Rappelons-nous que nous n'avons pas le droit d'être faibles et que la tendresse vivifiante témoigne d'un plus grand amour que la tendresse amollissante. Nos soldats ne s'y tromperont pas.

Toute femme qui à l'heure présente ébranlerait chez l'homme le sens du devoir envers la Patrie serait une criminelle; lorsqu'on combat non seulement pour le pays mais pour le principe du droit et de la justice dans le monde, le devoir doit être accepté non comme une lourde charge mais comme un honneur et comme une joie.

Femmes françaises, mes sœurs, nous saurons attendre avec patience et sans récriminations le revoir si longtemps espéré, nous saurons comprendre que nos désirs les plus légitimes doivent être subordonnés aux nécessités de la défense nationale; nous saurons accepter toutes nos responsabilités. Nous serons dignes du devoir impérieux et supérieur qui nous incombe.

De Witt-Schlumberger,
Présidente de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.

Ce n'est point, croyons-nous, se faire illusion que d'attribuer à cette propagande une part dans la belle tenue morale des familles des permissionnaires.

Mme de Schlumberger note que, en tout ce travail, se sont fait sentir les bienfaits d'une organisation comme la nôtre. Elle ajoute:

« Notre Union m'a été personnellement d'un puissant secours pour trouver des correspondants en province lors de la fondation de l'œuvre que nous avons créée en février 1915: **L'Association pour l'aide fraternelle aux Réfugiés et Evacués Alsaciens-Lorrains.** Pour pouvoir entourer affectueusement, vêtir et aider à se placer, au moins dans une certaine mesure, tous les malheureux Alsaciens-Lorrains enfermés dans les dépôts, il s'agissait de nous mettre en rapport personnel et actif avec 63 dépôt différents. Nos premières lettres ont été pour nos présidentes de Groupes qui nous ont vraiment aidés très efficacement au début. Nous avons **réussi** et l'œuvre continue à fonctionner efficacement. »

La Présidente de l'Union assure que les membres de l'U. F. S. F. ne ménageront point, tant qu'il en sera besoin, à leur action personnelle dans toutes les voies où elles se sont engagées.

« Permettez-moi, dit-elle, de vous signaler un moyen très efficace de lutter contre le cabaret, et qui est à notre portée en ce moment. Ce sont les Foyers du soldat. C'est une joie que de créer un Foyer du Soldat, tant les résultats sont immédiats et tangibles et tant les soldats sont contents: Je puis le dire par expérience en ayant fondé un à Lisieux où nous avons une moyenne de 200 présences par jour. Il en existe dans différentes villes, mais il faudrait en créer partout.

La dépense n'est pas considérable car les consommations se paient, il n'y a guère à trouver que le prix du chauffage et de l'éclairage et de la femme de journée, si vous pouvez trouver un ou deux salles gratis et des meubles prêtés.

Il faut absolument trouver des dames pour le contrôle du service qui doit fonctionner de 3 à 9 h. 1/2. »

Mme de Witt-Schlumberger donne ensuite lecture du message adressé par l'Union à la mère de Miss Cavell.

LETTRE A Mrs CAVELL

Madame,

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes, Société nationale affiliée à l'Internationale women's Suffrage Alliance a à cœur de vous exprimer sa profonde émotion et sa complète sympathie pour votre immense douleur et de vous dire sa grande admiration pour la conduite héroïque de votre fille, Miss Cavell.

Sa simple et noble obéissance au sentiment du devoir restera brillante dans l'histoire des martyrs; et la façon dont elle sut après une vie d'activité mettre à profit pour la préparation de son âme pure les semaines de silence et de détention seront un exemple admirable pour tous ceux que la mort menace.

Nous ne chercherons pas à attiser la haine méritée par les infâmes bourreaux de votre fille, haine et indignation que partage déjà tout le monde civilisé, mais notre effort tendra à faire connaître à toutes les femmes qui nous entourent notre admiration profonde pour le noble héroïsme de Miss Cavell, afin de les inciter elles aussi au dévouement poussé au besoin jusqu'à la mort.

Toutes les gouttes de ce sang répandu seront des semences et des germes féconds d'héroïsme et d'obéisance au devoir. Croyez bien Madame que ce sang n'aura pas coulé en vain et que votre terrible douleur n'aura pas été inutile à la progression morale dans le monde.

Nous n'aurions pas voulu qu'une grande Société féminine française manquât à vous exprimer sa sympathie et nous vous prions, Madame, d'agréer l'expression de tout notre dévouement.

Pour le Comité de l'U. F. S. F.
de WITT-SCHLUMBERGER.

La Présidente conclut en proposant aux membres de l'Union cette résolution: Aimer double, penser double, travailler double.

Mme C. L. Brunschvicg

Mme Brunschvicg, secrétaire générale de l'U. F. S. F., explique pourquoi la Société a jugé préférable plutôt que d'employer ses membres à créer des œuvres spéciales à l'Union, d'engager chacune d'elles à s'occuper selon ses aptitudes, des nées tés du moment. Elle indique, pour ne citer que les membres du Comité, comment toutes ont, soit fondé personnellement quelque œuvre, soit assidûment travaillé dans d'autres organisations. Cette liste paraîtra à notre rubrique: **La part des féministes dans l'œuvre de guerre.**

Mme Brunschvicg indique que l'U. F. S. F. ne doit point, malgré les circonstances, s'abstenir plus longtemps de travailler selon son but. Non seulement elle adhérera aux campagnes législatives entreprises par d'autres groupements, telle que l'action en faveur de la tutelle féminine de l'Union fraternelle des femmes, mais elle doit tenir présente au public la question du suffrage, afin que le moment venu, il soit accordé sans délai aux femmes. La guerre, hélas! apporté un nouvel argument à cette revendication. Des milliers de familles, désormais privées de leur chef, cesseront, si les femmes ne veulent point, d'être représentées aux élections. Sera-t-il juste qu'elles subissent encore cette conséquence du don qu'elles auront fait d'un ou de plusieurs des leurs à la Patrie?

Mlle Marguerite Clément

Membre du Comité de l'U. F. S. F., Mlle Clément, professeur agrégée de l'Université, indique les raisons de la campagne que les féministes vont entreprendre pour obtenir l'unification de l'enseignement secondaire, afin qu'il ouvre aux filles les mêmes carrières qu'aux garçons. Mlle Clément est une des oratrices les plus brillantes du féminisme, et les plus persuasives. Nous espérons pouvoir insérer dans le prochain numéro le texte de sa communication dont le succès fut vif.

Mme Pauline Relour

La dévouée secrétaire générale adjointe de l'U. F. S. F., professeur elle aussi de l'Université, veut bien résumer elle-même pour nous son intéressante communication sur: **la Presse et l'activité féminine.**

« Comment la Presse a-t-elle apprécié l'attitude des femmes depuis le début de la guerre? L'activité féministe, brusquement arrêtée, fit croire que nous abandonnions nos revendications, alors qu'acceptant la discipline nécessaire, nous nous appliquions à nous-mêmes les principes de l'Union sacrée.

Toutes nos manifestations furent cependant commentées favorablement par les journaux de Paris et de la province. Le manifeste du **Conseil national** et de l'**Union française pour le suffrage des femmes** refusant l'invitation des congressistes de la Haye nous valut des éloges que « La Française » a déjà reproduits. Publié dans toute la presse l'**Appel aux femmes** de Mme de Witt-Schlumberger eut un très grand succès.

Il y a, dans la manière dont les journaux parlent des femmes et de leur rôle dans la défense du pays, de quoi rendre fières les féministes. Sang-froid, dévouement, patience, énergie, esprit de discipline que n'a-t-on dit de celles qui, dans les régions envahies ou à l'arrière, collaborent de toute la force de leur âme à la lutte contre l'envahisseur?

Nous retrouvons dans les journaux de la guerre de quoi convaincre nos détracteurs — s'il en reste! — que nous avons les qualités qu'ils nous ont jusqu'à maintenant refusées. Et c'est là aussi que, dès aujourd'hui, nous cherchons la réponse à ceux qui protestent contre l'emploi des femmes dans les restaurants, dans les tramways par exemple. Les syndicats masculins expriment parfois la crainte que la santé des femmes, la moralité ou la sécurité publiques ne soient en danger si telle ou telle profession s'ouvre aux travailleuses. La véritable raison de leur méfiance est qu'ils redoutent la concurrence des bas salaires. M. Urbain Gohier leur répond: « Si la femme accomplit la tâche d'un homme, quelle reçoive le salaire d'un homme. » Quelques journaux reprennent donc, avec nous, ce principe de l'égalité des salaires dont l'application est plus que jamais nécessaire.

La presse nous a découvert de si belles et solides qualités qu'elle sera unanime à proclamer, au lendemain de la paix, que la Française, par sa collaboration intelligente à la Défense nationale, a mérité de la Patrie victorieuse le titre de citoyenne. »

Nous nous faisons un plaisir d'annoncer que notre journal avait déjà demandé à son excellente collaboratrice, Mme Odette Bussard, un article sur les « Hommages de la Presse aux femmes » qui sera publié dans le prochain numéro.

Mlle Valentine Thomson

Mlle Valentine Thomson a indiqué, en grandes lignes, comment se pose actuellement la question économique pour les femmes. Elles ont été appelées depuis la guerre à maints emplois pour lesquels on ne les croyait point faites. Elles n'ont cependant fait que combler des vides. Beaucoup devront, malheureusement, continuer leurs tâches de remplaçantes. Mais le temps passera et de nouvelles générations d'hommes reprendront dans l'activité générale les places des morts. Il ne faut point que de nouveau les femmes soient rejetées à l'écart; il ne faut pas non plus qu'elles deviennent une cause d'encombrement. Jusqu'ici, le grand obstacle au travail féminin, fut qu'il était regardé comme une concurrence au travail des hommes. La leçon que nous donne la guerre abolit cette difficulté. La France se doit de « travailler double » pour regagner son rang dans la vie économique mondiale, en reprenant la production qu'elle avait laissée aux Etrangers. Mlle Thomson, depuis la guerre, comme directrice de **La vie féminine**, s'est attelée elle-même à cette œuvre. Elle cite, pour la seule fabrication des poupées, maints objets dont il a fallu créer chez nous la production. Elle indique des initiatives féminines extrêmement édifiantes dans cette voie. Dans toute cette activité nouvelle, les femmes sont, seront toujours nécessaires. On ne pourra point leur reprocher d'y prendre la place d'autrui puisque c'est un domaine qu'elles créèrent elles-mêmes. Et, ajoute Mlle Thomson, il ne faut point attendre après la guerre pour commencer cette œuvre. Si elle ne pourra prendre toute son extension que plus tard, elle s'impose dès maintenant.

Ajoutons que les premières initiatives de Mlle Thomson ont abouti déjà à cette exposition de jouets, que Mme Le Verrier, vice-présidente de l'U. F. S. F., est allée organiser dans plusieurs villes des Etats-Unis, à la création d'une école hôtelière pour les femmes, à la création d'un magasin franco-américain **Pandore**, destiné surtout à faire apprécier en Amérique les produits de l'industrie féminine française.

Mme Casevitz

Notre si dévouée collaboratrice rend compte des résultats du Service de propagande Française à l'Etranger, dont elle a assuré depuis avril dernier le mouvement. Elle a vivement intéressé l'auditoire. Nos lecteurs en jugeront mieux en lisant, dans un prochain numéro, le compte rendu qu'elle a soumis à l'Union et qu'elle rédigera pour nous.

Mme Jane Némo

« La Française » a donné un aperçu de l'action en Roumanie de notre charmante et vaillante confrère. Elle indique, avec un grand sens des réalités, comment la sympathie des Roumains pour la France est combattue par des considérations d'intérêt matériel qui rendent peu probable leur intervention dans le conflit actuel. Elle croit pourtant pouvoir espérer que la sympathie l'emportera.

Mlle Marthe Bigot

Mlle Bigot vient, au nom de la Fédération féministe universitaire, présenter quelques propositions.

La F. F. U. demande que des démarches soient faites par les sociétés féministes en particulier par le Conseil National des Femmes françaises auprès du Gouvernement pour que des femmes soient admises à participer aux conférences de la Paix.

La F. F. U. voudrait en outre une entente entre les diverses sociétés françaises pour choisir les délégués dont les noms seraient soumis au Gouvernement, et propose à cet effet une réunion des principaux groupements féministes.

Sur un point particulier la F. F. U. sollicite encore l'intervention des femmes.

La Commission extraparlementaire pour les pensions aux veuves de mobilisés néglige de s'occuper des familles non légales. La Ligue des Droits de l'Homme intervient pour ces sacrifiées. Il est urgent que toutes les sociétés féministes demandent, elles aussi que, sous certaines garanties, la compagne non mariée et les enfants d'un soldat décédé ne soient point oubliés du législateur.

Parlant alors en son nom personnel, Mlle Bigot signale aux personnes présentes, adhérant au Parti Socialiste, un vœu concernant les Commissions cantonales et départementales pour les allocations, vœu déjà proposé dans une section et qui devrait être repris par les féministes dans toutes les sections. Le voici:

« Le groupe socialiste unifié de Montauban du Parti socialiste, en prévision de l'application de la nouvelle loi sur les allocations aux familles des mobilisés, demande que les nouvelles commissions qui auront à établir des listes d'admissions comprennent:

1° Des délégués de la classe ouvrière;

2° Des délégués femmes représentant la classe des principaux intéressés.

Ce vœu sera transmis à la Fédération socialiste de Tarn-et-Garonne et à la C. A. P. du Parti et au Groupe socialiste au Parlement. »

On peut ajouter que l'admission des femmes à la Commission supérieure étant déjà un fait accompli, il serait naturel que des femmes siégeassent dans les commissions cantonales et départementales.

*
**

Au cours de la séance Mme Suzanne Grunberg, avocate à la Cour d'appel, a proposé à l'Assemblée un ordre du jour de reconnaissance et d'admiration pour Mme de Witt-Schlumberger, pour son infassable et ingénieux dévouement, pour le haut exemple de courage qu'elle n'a cessé de donner dans le deuil qu'elle porte.

L'Assemblée a offert avec élan ce témoignage à la présidente de l'U. F. S. F.

LES LIVRES

TANTE MIMI, par Marie Bonzon. Payot, Lausanne.

Voici venir bientôt le moment des étrennes. Peu de semaines nous séparent du jour où s'allumeront les sapins... Car Noël et le Nouvel-An seront fêtés, puisqu'il ne faut pas augmenter de la déception des petits, les tristesses qui alourdissent notre atmosphère. Mais la fête sera partout discrète, modeste, de peu de luxe et de peu de bruit. Trop de gens souffrent pour que même les enfants puissent s'amuser de plein cœur. Et puis les bourses sont peu garnies, et sans cesse il y faut puiser pour soulager un peu les innombrables et atroces misères qui endeuillent le monde. Les cadeaux, j'imagine, seront donc surtout de choses utiles; et puisqu'il faut bien, tout de même, que l'imagination, la fantaisie aient leur part, c'est aux livres — utiles encore — qu'on aura recours pour amener sur les frais visages de six à douze ans le sourire et le rire dont ils ne sauraient se passer, et que nous avons besoin, nous aussi, d'y voir s'épanouir.

Je ne sais si les écrivains qui consacrent leur talent aux enfants auront beaucoup travaillé cette année. Parmi eux, voici en tous cas, un nom nouveau, celui de Mlle Marie Bonzon. Elle publie un charmant volume, d'aspect élégant, illustré de façon amusante, où elle conte avec beaucoup de naturel et d'entrain des historiettes qui ont un fumet accentué d'autobiographie. Que l'on ne prenne point ceci pour une critique: les souvenirs d'enfance s'intensifient, se poétisent, se dorent à mesure qu'on s'éloigne davantage des jours heureux où l'on s'avançait dans la vie robes courtes ou jambes nues; de sorte que le plaisir teinté de mélancolie que l'on éprouve soi-même à les remuer, quand d'aventure on en fait un livre, est d'ordinaire partagé par ceux, petits et grands, qui en tournent les feuillets. Ici, la sincérité est manifeste; tous ces petits récits ont été vécus. « Bonne année », « Le soir d'un beau jour », « Plaisirs d'hiver », « Bucéphale, le noble coursier », etc., etc., autant d'aimables historiettes, variées de ton et toutes contées avec cette verve, cette bonne humeur communicative que les moins égoïstes d'entre nous mettent à parler d'eux-mêmes, surtout quand ils en parlent au passé. Pas un de ces jeunes lecteurs de Mlle Bonzon, je parie, qui en feuilletant son joli volume songe à trouver « Moi haïssable... même s'il connaît Pascal.

J. de Mestral-Combremont.

Bulletin des Sociétés féministes

Société pour l'Amélioration du sort de la Femme et la revendication des droits.

Premier cours d'Enseignement féministe, par Mme Lydie Martial, Présidente, le samedi 20 novembre 1915, à 2 h. 1/2 très précises au siège de la Société, 85, rue de Richelieu.

Pension de famille, belle chambre sur le lac, prix modérés. Mlle Prélaz, 64, avenue Rumine, Lausanne (Suisse).

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR REGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **Bignon-Pariani**. — Fondée en 1880
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph.: 303.04
Pâtes alimentaires en tous genres
Riz, Semoules, Tapiocas, etc.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — **Expéditions** en Province. — Envoi franco du catalogue **sur demande**.

BIÈRES

BIERES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour Nourrices
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph.: 513-82

HORS-D'ŒUVRE

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph.: Central 47-58
Cafés — Thés — Maté
Variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province

La gérante : JANE MISME

Imprimerie F. CONTY, 11, rue Molière

L'Indépendance de la Femme

PAR

JULES BOIS

(*Suite*)

Je répondrai aux sceptiques: si l'homme vote mal, la femme fera toujours aussi bien. Je crois même qu'elle fera mieux, et c'est pour cela surtout que je suis pour le vote de la femme.

Je prends un exemple dans ma patrie, que je connais bien. Je suis persuadé que seules les Françaises, en acquérant le droit de vote — ce qui, à mon avis, ne saurait tarder — seules les Françaises, dis-je, nous débarrasseront des deux maux principaux qui dévastent notre pays et sont peut-être plus dangereux que nos envahisseurs: je veux dire l'alcoolisme d'abord et ensuite la surenchère électorale. L'alcoolisme, ce monstre liquide, détruit l'intelligence, la race, la volonté; l'alcoolisme est essentiellement un vice anti-maternel; oui, alors que la mère nous donne la vie, l'alcoolisme s'acharne à corrompre cette vie avec tous les germes de la mort. L'alcoolisme est le fruit de la société masculine, qui devait aboutir non seulement à cette guerre néfaste, mais à un matérialisme abject.

C'est d'ailleurs, un apôtre de l'humanité et par cela même un féministe ardent, M. Jean Finot, qui mène en France la campagne la plus heureuse et la plus pratique pour éliminer du sang généreux de la France ce poison qui exploitent ceux qu'il a intitulé les « Allemands de l'Intérieur. »

L'alcoolisme, c'est l'idéalisme de ceux qui n'ont plus d'idéal; c'est l'effort malsain, cherchant à remplacer les exaltations sublimes. L'alcoolisme est l'ennemi de la femme, et la femme est l'ennemie de l'alcool. Mais l'alcool est l'ami des politiciens. Dans ces officines d'empoisonneurs patentés que sont les débitants de boissons, se préparent les compromissions viles, les candidatures les moins recommandables. Le député, qui est élu par les marchands d'alcool, reste entre leurs mains; il ne peut pas se retourner contre eux, il est obligé d'une manière ou d'une autre d'encourager leur coupable industrie, et le poison circule de plus en plus dans les veines des générations nouvelles.

De cela, la citoyenne — j'insiste — l'électrice saura nous débarrasser. Elle l'a bien fait en d'autres pays. Elle nous débarrassera de l'alcool, nous émancipera de cette domination du marchand d'alcool.

Et quant au deuxième vice de toute démocratie, je m'en entretenais récemment avec M. Briand, l'ancien Président du Conseil en France, et son vice-président aujourd'hui, ainsi qu'avec Mr. T. Roosevelt, qui fut le leader de votre République. Tous deux ont flétri devant moi la surenchère électorale, cette corruption de l'électeur par l'élu s'alliant à la corruption de l'élu par l'électeur: l'électeur demande trop à l'élu, l'élu promet trop à l'électeur. Et pourquoi cela? Parce que le lien de la moralité est relâché; parce que, là où la femme n'est pas présente, l'instinct le moins bon de l'homme surgit victorieux; et il en résulte en politique la surenchère, qui conduit la démocratie à la démagogie, la liberté à la licence, la camaraderie jusqu'au désastre.

Eh bien, je prétends que lorsque la femme aura le suffrage, cet état de choses ne pourra pas se continuer. Les questions sociales les plus importantes, qui, celles-là, échappent à la surenchère, reprendront le premier pas sur les autres. On s'occupera davantage des pauvres, des enfants, des malheureux, de ceux qui souffrent; et parmi les souffrances dont on tiendra compte, on n'oubliera pas les douleurs morales et la nécessité d'encourager l'effort intérieur, qui veut non seulement une société plus confortable, mais une société plus élevée de sentiments et d'idées plus larges, plus généreuses.

Voilà, Mesdames et Messieurs, pourquoi au point de vue de la justice entre les sexes, et cela suffirait, je suis suffragiste. Mais je suis suffragiste encore parce que je suis patriote et humanitaire!

Il est temps d'ailleurs que la femme intervienne dans la cité, qu'elle prenne sa place à côté de l'homme dans le gouvernement de la Patrie et du monde, il est temps, — il est grand temps!

Et ici, à ce propos, je dois revenir à cette guerre qui me hante plus particulièrement, moi, Français, citoyen d'une patrie qui souffre plus cruellement que les autres des injustices de la force; je viens vous dire que je fais appel à vous. Vous avez été bonnes, vous, les Françaises, d'ici et vous aussi, les Américaines, qui êtes venues aider dans leur tâche de garde-malade nos mères et nos sœurs. Vous avez soigné nos blessés; mais cela ne suffit pas, il faut empêcher les blessures. Vous avez fermé les yeux de nos morts, mais cette tâche est encore incomplète; vous devez empêcher ces assassinats collectifs qu'on appelle La Guerre!

Tout à l'heure, l'éminente oratrice, qui m'a précédé, a déclaré que le féminisme n'était pas une révolution, mais une évolution. Elle avait raison, certes: le féminisme est une organisation méthodique de la société future; il est scientifique, il n'est pas anormal et accidentel, mais, à cause du misonéisme, à cause de cette torpeur, de cette lâcheté inconsciente qui atrophie l'activité de l'homme, il est nécessaire que tous les progrès utiles, pour éclore définitivement, commencent par une révolution. Le féminisme n'échappe pas à cette loi.

Si nos aïeux de 89, de 93 ne s'étaient pas baignés dans leur propre sang, s'ils n'avaient pas commis des crimes apparents et des excès mémorables, nous n'aurions pas aujourd'hui de république dans le monde, — et votre République elle-même, Américains et Américaines, votre République pacifique n'existerait pas!

Je suis moi-même fier de mes aïeux qui ont vécu cette tragédie horrible et sublime et y ont participé comme des acteurs. Eh bien, le féminisme aura besoin, lui aussi d'une révolution pour s'instaurer définitivement dans le monde; et cette révolution sera la révolution des mères; ce sera, après cette grande guerre, un « 89 » maternel. Maintenant, les mères se sont tues. Dans tous les pays, elles envoient à l'armée, à la mort, et, ce qui est pire peut-être, à la mutilation, les enfants qu'elles avaient pris tant de peine à élever et à voir grandir! Elles ont même contenu leurs larmes afin qu'ils eussent mieux le courage d'accomplir leur devoir jusqu'au bout. Mais, après la guerre, la voix des silencieuses parlera à son tour; et, cette fois, il faudra bien qu'on l'écoute. Cette voix dira à l'homme: « Assez! assez! vous ne devez plus, vous ne pouvez plus gouverner seul. Votre prétendue civilisation antimorale, anti-sexuelle, à quoi a-t-elle abouti? — à la pire des barbaries: vous n'avez su que vous perdre vous-mêmes; vous n'avez su que me perdre moi et mes enfants. Votre science a abouti à un désastre, parce qu'il lui manquait la moralité dont j'ai, moi, le dépôt sacré. Assez! Je veux intervenir dans le débat intérieur et extérieur, national et international pour empêcher de nouveaux désastres, et afin que des massacres aussi fous qu'injustes, aussi abominables qu'inutiles cessent d'ensanglanter la terre. » Et cette voix dira encore: « Moi seule, je veux pouvoir donner mon sang; oui, je ne veux plus d'autres sacrifices sanglants que celui de la maternité. »

Si cette voix est écoutée, Mesdames, et il faut qu'elle le soit, la Paix sera possible enfin dans le monde; et ce sera le premier cadeau que nous apportera la citoyenne!

Car le féminisme n'est pas, comme on le croit ou plutôt comme on feint de le croire — un ferment d'anarchie et de désorganisation dans le monde social. Le féminisme, celui du moins que je connais, que je pratique, que je défends et que je prône, n'est que le développement des vertus de la famille, gagnant de proche en proche la Cité, la Patrie, l'ensemble des nations. C'est la fermeté, sans haine ni discorde; c'est l'esprit de conciliation; c'est l'excitation à l'idéal; c'est l'expansion du cœur accompagnant l'épanouissement de l'esprit. La société moderne, démolie de l'influence féminine, n'avait pas de cœur et ne possédait qu'un faux idéal; voilà pourquoi elle aboutit à cette faillite sans pareille.

A ce propos, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse nécessaire. Je vous ai parlé tout à l'heure, au début de cette conférence, de la surfemme, de la superwoman. Je me dois de ne pas omettre le surhomme, le superman. Le surhomme existe-t-il? Non, mais nous avions cru qu'ils existaient. Nous particulièrement, nous Français, nous avions fait crédit, non sans une certaine naïveté, au surhomme tel que nous l'avait annoncé un génie étrange et déséquilibré, né en Prusse, Nietzsche. Oui, nous avons été assez crédules pour croire en un surhomme allemand. Nous avions la superstition de la conscience allemande, de la vertu allemande, de l'industrie, du commerce allemands, et leur armée elle-même nous paraissait respectable. Or, ce surhomme-là, au lieu d'être au-dessus de l'homme, était, au contraire, au-dessous de lui; ce n'était pas le grand homme, c'était, au contraire, l'homme très petit; au lieu de l'« Übermensch », c'était l'Homunculus. Vous rappelez-vous, dans le Faust de Gœthe, cette création chimique, alchimique, artificielle de l'homuncules? Wagner, le disciple de Faust, fabrique de toutes pièces une sorte de personnage qui n'a de l'homme que la ressemblance et tous les vices arrogants; c'est un homme qui a un père, mais qui n'a pas de mère. On commence d'abord par l'enfermer hermétiquement dans une bouteille, dans une prison de verre, et là, bien à l'abri, il débite de pompeuses sornettes qui font la stupéfaction de tous. C'est bien la période verbeuse du surhomme allemand enfermé dans sa bouteille, loin de la vie, c'est-à-dire à l'état didactique, dans l'esprit et dans les livres des pédants d'Outre-Rhin. Mais, malheureusement, on délivre l'homuncules de sa prison opaque et transparente, théorique. Alors, ce monstre, ivré à lui-même, n'a qu'une idée, c'est de briser tout ce qui est vivant d'une vie réelle autour de lui; à la fin, dans une sorte de délire aveugle, il tombe et il se brise lui aussi comme un jouet malfaisant.

Voilà, du commencement à la fin, la brève histoire du surhomme né du cerveau fumeux et emphatique de l'Allemagne moderne et se suicidant, lui-même, dans le déshonneur et dans le sang. Cette guerre, nous a montré enfin ce que, réellement, il valait.

(*A suivre.*)